



## AD/SER du 26 novembre 2016 Position du SER sur la votation sur la RIE III

### Considérant que :

- le projet de réforme de l'imposition du bénéfice des entreprises (RIE III) va amputer les budgets publics de plusieurs milliards ;
- les estimations de nos autorités risquent d'être largement au-dessous de la réalité, comme cela a été le cas avec la réforme II de la fiscalité des entreprises ;
- les cantons de Lucerne et de Neuchâtel, qui ont pratiqué des politiques hasardeuses et agressives de baisses d'impôts pour attirer les entreprises, sont actuellement dans des difficultés financières importantes avec des conséquences directes pour les enseignant-e-s et la population ;
- la facture de cette réforme RIE III sera finalement supportée par les services publics et donc les enseignants ;
- le SER, lors de sa conférence de presse de 2014, a dénoncé les coupes dévastatrices opérées dans les budgets cantonaux dédiés à l'école en Suisse romande.

### L'Assemblée des délégués du Syndicat des enseignants romands :

- invite les affiliés du SER à voter **NON** à la troisième réforme de l'imposition du bénéfice des entreprises (RIE III).
- mandate le Comité du SER à s'engager dans la campagne contre la RIE III.
- appelle les Comités des associations cantonales à s'engager dans la campagne contre la RIE III.

Nyon, le 26 novembre 2016